



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de l'Éducation

Dialogue avec les Délégations permanentes auprès de l'UNESCO autour de la future Stratégie à moyen-terme 2022-2029 (41 C/4)

- Volet 3 de la transformation stratégique de l'UNESCO-

23 juillet 2019

Note d'introduction

Contexte

- Le mandat de l'UNESCO, qui consiste à « construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes », est aussi pertinent aujourd'hui qu'à la création de l'Organisation. L'Acte constitutif de l'UNESCO appelle de ses vœux le plein et égal accès à l'éducation pour tous, en vue d'une compréhension mutuelle et d'une connaissance plus exacte et plus parfaite de la vie des uns et des autres, afin de construire la paix. Ce dialogue est l'occasion pour les États membres de l'UNESCO de discuter de la façon dont le travail de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation peut évoluer avec le temps, tout en s'acquittant de son mandat fondamental.
- Le dialogue s'inscrit dans le cadre du **programme universel de transformation de notre monde** adopté par tous les États Membres des Nations Unies en 2015 pour les peuples, la planète et la prospérité. Les tendances mondiales façonnent l'éducation, mais l'éducation a aussi un impact positif sur les tendances de toute une série de manières - sur le revenu, sur la santé, sur la gestion du changement climatique, sur l'égalité des sexes. L'Agenda 2030 met l'accent non seulement sur tous les niveaux d'éducation, mais aussi sur **l'apprentissage tout au long de la vie** - une dimension fortement encouragée par l'UNESCO - qui reflète les réalités d'un changement rapide et la nécessité de constamment adapter, apprendre et améliorer les compétences.

Tendances mondiales ayant un impact sur l'éducation et la transformation de l'éducation

- **Données démographiques** : Il y aura 10 milliards d'habitants en 2050, les pays aux revenus les plus faibles connaissant la plus forte croissance démographique. Comment exploiter les dividendes des jeunes, en particulier dans les pays à faible revenu ? En Afrique, la population des jeunes devrait plus que doubler, atteignant 2,4 milliards, soit près d'un tiers de la population mondiale d'ici 2050. Par contre, en Europe et dans certaines régions d'Asie, les populations vieillissent. Comment l'UNESCO peut-elle aider ses États membres à planifier de nouvelles compétences, de nouveaux emplois et l'apprentissage tout au long de la vie ? Comment pouvons-nous collectivement prendre des mesures pour faire en sorte que les inégalités, de toutes sortes, ne se creusent pas davantage ?
- **Population en déplacement** : Selon le Rapport Mondial de Suivi de l'Éducation, il est estimé que 763 millions de personnes vivent hors de leur région d'origine, et ce chiffre est voué à s'accroître. La moitié des 70 millions de réfugiés dans le monde sont des enfants de moins de 18 ans. Environ 90 % des réfugiés sont hébergés par des pays à revenu faible ou intermédiaire. L'ampleur des déplacements met une pression énorme sur les systèmes éducatifs, qui doivent être préparés afin d'assurer le droit à une éducation de qualité pour tous, reconnaître les qualifications et les compétences au-delà des frontières, gérer la diversité et l'éducation à la citoyenneté mondiale.

La **mobilité des étudiants** au niveau universitaire en est une autre dimension. En 2017, 4,6 millions d'étudiants sont partis étudier à l'étranger, un nombre qui devrait doubler pour atteindre plus de

8 millions en 2025, notamment en Afrique. C'est un enrichissement pour les individus et les sociétés. Comment exploiter le potentiel de chacun, accroître la résilience et favoriser une culture de l'inclusion ? Comment l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale peut favoriser la compréhension mutuelle et le respect?

- La **technologie** est le moteur de la quatrième révolution industrielle. En particulier, les progrès technologiques rapides de **l'intelligence artificielle** transforment nos sociétés et changent notre façon d'apprendre, de travailler et de vivre ensemble. Les systèmes éducatifs doivent répondre à la demande de compétences requises pour le travail et la vie quotidienne, qui évolue rapidement grâce à l'intelligence artificielle (IA). Il est important que l'enseignement des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques (STEM) évolue en fonction des progrès technologiques. Dans le même temps, l'IA pourrait être utilisée pour changer profondément la gestion, l'enseignement et l'apprentissage des divers systèmes éducatifs. Notre responsabilité en tant que communauté éducative est de réduire la fracture numérique. Il faut prêter attention aux inégalités profondes et croissantes entre les sexes dans l'accès à l'éducation et à la formation aux compétences numériques, y compris dans les pays les plus riches. Nous devons tirer parti des nouvelles technologies pour offrir un apprentissage novateur, améliorer l'offre de services aux groupes les plus marginalisés, y compris ceux qui vivent dans des situations de conflit, faciliter l'apprentissage des personnes handicapées, soutenir les enseignants dans leur pratique et promouvoir un apprentissage plus interactif. L'IA recèle un potentiel énorme pour atteindre les objectifs fixés dans le programme 2030, mais elle constitue également une menace qui peut aggraver encore les inégalités dans l'accès au savoir et à la recherche.

Pas sur la bonne voie pour atteindre l'ODD4 d'ici 2030

- Aujourd'hui, 262 millions de jeunes ne sont pas scolarisés. Si nous continuons comme d'habitude, il y aura encore **220 millions d'enfants et de jeunes non scolarisés en 2030**. Les taux de non scolarisation stagnent et sont nettement plus élevés dans les foyers ruraux et pauvres. Le défi est particulièrement grand pour les pays d'Afrique subsaharienne, où la population d'âge scolaire croît plus vite qu'ailleurs dans le monde.
- Nous sommes confrontés à une **crise de l'apprentissage** - six enfants et adolescents sur dix n'ont pas les compétences minimales en lecture et en mathématiques - et pourtant, les deux tiers d'entre eux sont scolarisés. Selon les tendances actuelles, un adolescent sur trois ne devrait pas terminer ses études secondaires.
- **Réduire les inégalités** : L'éducation stimule la croissance, augmente les revenus des plus pauvres et, si elle est équitablement dispensée, atténue les inégalités. Nous devons promouvoir des approches pour combattre les manifestations multiples et croisées de l'inégalité. Seulement 2% des filles les plus pauvres des pays à faible revenu terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La situation géographique est une autre source d'inégalité : les enfants des zones rurales sont deux fois plus susceptibles de ne pas aller à l'école que ceux des zones urbaines des pays à faible revenu. Les deux tiers des adultes analphabètes sont des femmes, et une grande proportion de ces femmes se trouvent en Afrique subsaharienne. Il est bien connu que des niveaux d'éducation plus élevés sont étroitement liés à des taux de pauvreté plus faibles. Si tous les adultes terminaient leurs études secondaires, 420 millions d'entre eux pourraient sortir de la pauvreté, ce qui réduirait le nombre total de pauvres de plus de la moitié dans le monde et de près des deux tiers en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. L'éducation, en particulier celle des filles et des femmes, est essentielle à la réalisation de tous les ODD.

- **L'aide à l'éducation** stagne depuis 2010, atteignant 13,2 milliards d'USD en 2017, dont seulement 5,4 milliards sont alloués à l'enseignement primaire et secondaire dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur. Il y a un déficit de financement annuel de 39 milliards de dollars sur la période 2015-2030 pour assurer un enseignement pré primaire, primaire et secondaire universel de bonne qualité dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur.

Architecture de l'éducation - de la fragmentation à l'accélération conjointe

- Le nombre croissant d'initiatives et de mécanismes de financement de l'éducation est un indicateur positif de la reconnaissance croissante de l'éducation comme infrastructure du développement. Le défi consiste toutefois à éviter la fragmentation de l'architecture mondiale de l'éducation, une concurrence accrue pour l'obtention de fonds et la multiplicité des agendas qui pourraient conduire à la dispersion et au gaspillage des efforts et des ressources.
- Le **Comité directeur ODD-Education 2030** : Le Comité directeur SDG-Education 2030, convié par l'UNESCO, est le principal mécanisme mondial de consultation et de coordination multipartite pour l'éducation dans l'Agenda 2030. Il fournit des orientations stratégiques aux États membres, en particulier par l'examen, le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et engagements mondiaux en matière d'éducation.
- Le besoin de transition vers des sociétés plus durables et résilientes nécessite une approche intégrée qui reconnaît que les défis et leurs solutions sont interdépendants. Cela se reflète dans la nature interdépendante des objectifs de développement durable. L'UNESCO, qui a pour mandat l'éducation, la culture et les sciences, est particulièrement bien placée pour répondre aux grands problèmes mondiaux en mettant en commun ses compétences interdisciplinaires. En ce qui concerne le changement climatique, par exemple, le secteur de l'éducation contribue à l'éducation au développement durable. Le réseau UNITWIN de l'UNESCO et ses chaires peuvent également être mis à profit pour soutenir le rôle croissant des établissements d'enseignement supérieur en tant qu'accélérateur de ces approches interdisciplinaires. L'année 2019 est déterminante pour l'éducation, notamment à la lumière de la revue de l'ODD 4 au Forum Politique de Haut Niveau (New York, juillet 2019) qui devrait également formuler des recommandations pour la voie à suivre pour accélérer l'action.

État actuel - Stratégie à moyen terme du Secteur de l'éducation 2014 - 2021

La Stratégie à moyen terme du Secteur de l'éducation actuel (2014 - 2021) comporte trois objectifs stratégiques : 1) Développer des systèmes éducatifs pour mieux apprendre tout au long de la vie 2) Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables ; et 3) Façonner l'agenda du futur de l'éducation.

- La priorité absolue du Secteur de l'éducation est d'aider les États membres à mettre en œuvre les de l'ODD 4 - Éducation 2030, tout en assurant la coordination mondiale et régionale ainsi que l'examen et le suivi de l'ODD4.
- Dans le 39 C/5 (2018-2021), le Grand programme I est pleinement conforme à l'Agenda 2030. Les dix résultats escomptés contribuent directement à neuf des dix cibles/moyens de mise en œuvre de l'ODD 4 et des cibles liées à l'éducation dans les autres ODD.
- **Priorités globales : Égalité entre les sexes et Afrique** - Le Secteur de l'éducation a progressivement accordé davantage d'attention à l'égalité entre les sexes, notamment en intégrant cette dimension

dans tous ses programmes, en mettant en œuvre des projets spécifiques au genre et en créant une section spécialisée. Le Secteur a également toujours accordé la priorité à l'Afrique, qui détient désormais la plus grande part des fonds et du personnel du Programme ordinaire sur le terrain.

Questions indicatives pour guider la réflexion des États membres

- Comment mieux repositionner l'UNESCO dans l'Agenda 2030 ?
- Quelles sont les possibilités d'une approche plus interdisciplinaire de l'UNESCO ?
- Comment mieux refléter la priorité globale Afrique ?
- Comment mieux contribuer à la promotion de l'égalité des sexes ?
- Sur quoi le Secteur de l'éducation devrait-il se concentrer ?
- Comment renforcer l'établissement des priorités tout en assurant une approche holistique de l'éducation et en concentrant la réponse sur les priorités nationales par le biais des UNDAF?
- L'établissement de priorités signifie-t-il qu'il faut faire moins et, dans l'affirmative, quels seraient les domaines concernés ?